



Kenneth Bernard Hendricks¹, 77 ans en 2018, officiait depuis trente-sept ans comme prêtre dans l'île de Biliran, aux Philippines, pays à très large majorité catholique. Selon les services de l'immigration philippins, il était soupçonné d'avoir abusé sexuellement à son domicile d'enfants de chœur âgés de sept à douze ans, les menaçant de prison s'ils en parlaient. Le suspect avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt aux États-Unis, avec une mise en accusation à la suite de son inculpation par un tribunal américain (novembre 2018 par la juge Stéphanie Bowman dans l'Ohio)² pour « comportement sexuel illégal à l'étranger ». En effet, les États-Unis disposent d'une loi punissant les comportements sexuels illicites à l'étranger d'amendes et de peines de prison pouvant aller jusqu'à trente ans. Finalement, le procès a eu lieu aux Philippines.

D'abord frère franciscain aux USA, puis prêtre aux Philippines

Kenneth Hendricks avait formulé des vœux chez les franciscains en 1962, à Cincinnati. Il avait quitté l'ordre en 1986, après avoir occupé le poste de directeur-adjoint du « Club des jeunes outre-Rhin » dès 1966. Il s'occupait alors de la section boxe, donc déjà au contact de jeunes.

Aux Philippines, il est ordonné prêtre en 1991 dans la ville de Naval (50 000 habitants), malgré des rumeurs de pédocriminalité. Renommé pour ses quarante ans de présence et pour avoir reconstruit la chapelle, conduit les malades à l'hôpital, avoir habillé plusieurs jeunes de familles pauvres et financé leur scolarité, les rumeurs persistent sur ses relations avec de jeunes garçons dans sa paroisse Saint-Isidore.

Hendricks est accusé, en 2009, d'avoir embrassé sur les lèvres un enfant de chœur âgé de douze ans (rémunéré 1 dollar pour servir la messe), alors qu'il nettoyait l'église. « Pourquoi me fais tu cela ? » a demandé l'enfant³. « C'est une chose naturelle », a répondu le prêtre, « pour devenir adulte », et il l'a emmené chez lui. En effet, pour être prêts assez tôt le dimanche matin, les enfants de chœur venaient dormir sur place le samedi soir.

Le prêtre a insisté pour regarder des vidéos pornographiques et prendre des bains avec l'enfant, et enfin pratiquer sexe oral et anal. Hendricks a reconnu ces faits dans une conversation téléphonique (enregistrée à son insu) avec une de ses victimes, sans demander pardon, disant juste : « C'était une erreur de ma part », et regrettant d'avoir été pris.

Les viols se seraient poursuivis pendant trois ans (notamment avec le petit frère de la première victime), une trentaine de fois selon le procureur de l'Ohio⁴. Des investigations complémentaires ont été demandées pour vérifier les séjours du prêtre qui passait la moitié de l'année dans sa région d'origine et pour savoir s'il avait fait d'autres victimes aux États-Unis et pendant ses années passées au Nouveau-Mexique et dans l'Ohio avant 1986.

¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/06/pedophilie-un-pretre-americain-arrete-aux-philippines_5393543_3210.html

² <https://newsinfo.inquirer.net/1553917/requiem-for-an-indicted-priest>

³ <https://islandtimes.org/us-priest-accused-of-abusing-boys-for-decades-in-philippines/>

⁴ <https://edition.cnn.com/2018/12/06/asia/priest-abuse-cincinnati-philippines/index.html>

■ Les faits reprochés et le procès

La fiche descriptive du père Hendricks sur le site « Bishop Accountability.org⁵ », qui documente les abus dans l'Église catholique, précise les accusations portées :

- Fin décembre 2018, dix enfants abusés, dont certains âgés de sept ans à l'époque des faits.
- Fin novembre 2019, vingt témoignages supplémentaires, dont certains jeunes ayant habité chez lui.

Hendricks, arrêté fin 2018 et emprisonné, est finalement jugé localement au lieu d'être extradé comme envisagé au départ. Il a plaidé non coupable à son procès en octobre 2019, malgré quatre chefs d'accusation.

Deux jours plus tard, le cardinal Luis Antonio Tagle⁶ confessait en pleurs à une réunion sur les abus sexuels sur enfants au Vatican : « Nous reconnaissons avec humilité et peine les blessures infligées aux victimes par des prêtres. » À l'extérieur, des centaines de personnes manifestaient pour réclamer une meilleure prise en compte par le Saint-Siège.



■ Mort en prison avant d'avoir été jugé

Le père Hendricks est décédé en prison le 26 janvier 2022, à 80 ans, des suites du COVID, et a bénéficié de funérailles « surréalistes »⁷ à la cathédrale Notre-Dame du Rosaire à Naval, avec neuf prêtres concélébrant autour de Mgr Rex Ramirez. Cependant, la tombe que s'était préparée le prêtre dans sa chapelle de Talustusan ne lui a pas été attribuée.

Une situation dramatique aux Philippines, avec peu de condamnations

Aux Philippines, en 2002, la Conférence nationale des évêques mettait fin à des années de silence en reconnaissant « des cas de graves comportements sexuels déviants ». Un évêque estimait que 200 prêtres sur les 7000 du pays étaient visés. Jusqu'en 2013, les consignes de l'Église locale n'exigeaient pas d'informer la police, prétextant « la peine supplémentaire » due à la médiatisation et aux procès. De fait, les condamnations locales sont rares (plus de 400 aux États-Unis depuis 1990 selon le site BishopAccountability.org).

Le président Duterte a dit avoir été lui-même abusé par un prêtre lorsqu'il était étudiant, a publiquement traité les prêtres de « fils de p... » et recommandé aux Philippines de ne plus aller à la messe. Les enquêteurs disent qu'il a suivi particulièrement le procès du père Hendricks.

Le père irlandais Shay Cullen, qui a vécu aux Philippines des dizaines d'années et s'occupe des victimes d'abus sexuels, dénonce « **une culture de dissimulation, d'autoprotection. C'est un consentement silencieux au viol des enfants** ».

Rédigé par Jean-Marie THIERRY - Septembre 2022

⁵ <https://www.bishop-accountability.org/accused/hendricks-kenneth-bernard/>

⁶ <https://islandtimes.org/us-priest-accused-of-abusing-boys-for-decades-in-philippines/>

⁷ *ibid*